



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MODERNISATION DU RÉSEAU EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SUPPRESSION DE 3 PASSAGES À NIVEAU ET ADAPTATION DE LA GARE D'ANNEMASSE DANS LE CADRE DU CEVA

Le déploiement du Léman Express, dont les 16 km de nouvelle ligne CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) entre Genève et Annemasse, permettra de relier les cantons de Vaud, de Genève et la région Auvergne-Rhône-Alpes, dès décembre 2019.

A cet horizon, le Léman Express sera le plus grand RER transfrontalier d'Europe avec ses 230 km de lignes et ses 45 gares de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Pour le projet CEVA, 2018 coïncide avec la montée en charge des opérations de modernisation du réseau ferroviaire en Haute-Savoie alors que se termine progressivement la réalisation de la ligne ferroviaire entre Annemasse et Genève.

Au printemps, SNCF Réseau démarre ainsi la construction d'un pont-route et d'un pont-rail à Étrembières et Reignier qui vont permettre de **supprimer 3 passages à niveau**, améliorant ainsi la sécurité des voyageurs et des usagers de la route sur le secteur.



Sur l'étoile ferroviaire d'Annemasse, ce sont **18 gares** qui vont bénéficier jusqu'en 2019 d'un programme d'aménagements visant à faciliter l'accès aux trains pour tous les voyageurs, notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La modernisation de la signalisation se poursuit par ailleurs progressivement sur les branches ferroviaires depuis Annemasse vers La Roche-sur-Foron, Longera y et Évian-les-Bains.

ADAPTATION DE LA GARE D'ANNEMASSE EN 2018

En gare d'Annemasse, SNCF Réseau a engagé depuis mars 2017 des travaux qui visent à adapter la gare à la hausse prévue d'usagers induite par l'arrivée du Léman Express :



- Création d'un **4^{ème} quai** et d'une nouvelle voie G uniquement dédiée aux voyages entre Genève et Annemasse,
- Mise à niveau et aménagement des quais pour améliorer le confort et l'accessibilité des voyageurs,
- Réalisation d'un **nouveau passage souterrain** qui permettra l'accès de la gare depuis le nord (opération réalisée dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal),
- Mise en compatibilité des réseaux électriques suisse et français. Réaffectation des voies pour améliorer la fluidité des déplacements voyageurs et la circulation du fret.

+ D'INFOS :
ceva-france.fr
travaux-etrembieres-reignier.com

TROIS PÉRIODES D'INTERRUPTION DES CIRCULATIONS EN GARE D'ANNEMASSE EN 2018

L'importance des travaux impose la coupure totale des circulations en gare d'Annemasse :

- Du 11 mars à 23h au 15 mars à 4h du matin,
- Du 22 avril à 22h au 26 avril à 5h30 du matin,
- Du 5 décembre à 22h au 9 décembre à 7h du matin.

La gare et sa billetterie continuent d'accueillir les voyageurs mais aucun train ne dessert la gare d'Annemasse pendant ces périodes.

ADAPTATION DU PLAN DE TRANSPORTS SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE

Du **12 mars au 8 décembre 2018**, dans le cadre du chantier de la future liaison ferroviaire CEVA entre Annemasse et Genève, les circulations ferroviaires en gare d'Annemasse sont adaptées :

- En matinée et en soirée, en moyenne un train par heure circulera entre Évian, Annemasse et Bellegarde,
- Les circulations entre Annemasse et La Roche-sur-Foron seront assurées par autocars, en correspondance avec les trains Saint-Gervais <> Annecy,
- Les autocars TER réguliers sont maintenus entre Annecy, La Roche-sur-Foron, Annemasse et Genève-Eaux-Vives,
- Pour se rendre à Lyon ou à Paris, SNCF invite ses clients en provenance de Saint-Gervais à emprunter l'itinéraire *via* Annecy.
- Les correspondances vers Lyon ou Paris sont maintenues à Bellegarde pour les clients en provenance d'Évian.

Spécificités pendant les trois périodes d'interruption des circulations en gare d'Annemasse :

- **Aucun train ne circulera entre Evian et Annemasse,**
- **Aucun train ne circulera entre Bellegarde et Annemasse,**
- **Aucun train ne circulera entre La Roche-sur-Foron et Annemasse.**

TER Auvergne-Rhône-Alpes met en place des cars de substitution pour permettre à ses clients de faire face à cette situation dans les meilleures conditions. Une campagne de communication très complète a d'ores et déjà été réalisée.

Elle s'est concrétisée par l'envoi de sms et de mails clients, de l'affichage et du tractage en gare, une diffusion d'annonces sonores dans les gares et dans les trains. Pour anticiper ces évolutions, SNCF encourage également les voyageurs à consulter les canaux d'information repris ci-dessous :

CANAUX D'INFORMATION SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION

- Les horaires et les infos travaux sont accessibles sur le site [SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- **Affichage** du plan de transport adapté en gares
- **Appli SNCF** téléchargeables gratuitement : <http://www.sncf.com/fr/services/applications-mobiles>
- **Contact Allo TER** 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé)

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Pour les trajets en provenance ou à destination de Thonon, contactez ALLO TER au moins 48h à l'avance,
- Pour les trajets entre Bellegarde, Annecy, Cluses et Annemasse, contactez Accès Plus au moins 48h à l'avance,
- Pour les personnes en fauteuil roulant, un taxi adapté pourra être proposé.

CONTACTS PRESSE

SNCF Réseau Auvergne-Rhône-Alpes - Florence PIERREVILLE - 04 72 84 53 97- florence.pierreville@reseau.sncf.fr
SNCF Mobilités Auvergne-Rhône-Alpes - Laurent PERRIER - 06 35 32 12 02 - laurent.perrier@sncf.fr